

Relevé des décisions du CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2015

Membres en exercice : 19

Présents : 19

Convocation le 20 novembre 2015

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CHAPUIS

Étaient présents : M. Bernard LABROSSE, Henri GUILLEMOT, Lucien PELLENARD, Mmes Sylvie DUROT-PIERRE, Nathalie CHAPUIS, MM. Jean NAULIN, Gérard RAUX, Michel JONDOT, Mmes Marie-Claude LÉGER, Élise MARTINET, MM. Jean-Marc GUILHEM, Gilles HÉRIAUT, Mmes Claude BOUSSARD, Corinne ROLLIN, M. Frédérick GUÉNARD, Mmes Nathalie LEBEAU, Céline CLOUPEAU, M. Florent KHALFOUNE et Mme Sabrina LÉGER.

Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le maire invite les membres du Conseil Municipal à procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, désigne pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Nathalie CHAPUIS

Subventions 2015

(Délibération n°01112015)

Le Conseil Municipal, 18 voix pour, 1 abstention, décide d'attribuer une subvention de 15 000 € à la compagnie Cipango pour mener les actions prévues dans le cadre du CLEA et d'inscrire ce montant au compte 6574.

Budget commune - décision modificative n° 7 : virement de crédits dépenses en fonctionnement

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, par 18 voix pour, 1 abstention, de procéder à l'ouverture des crédits supplémentaires suivants, sur le budget commune de l'exercice 2015.

Crédits supplémentaires

Sens	Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
Recettes	Fonct.	74	7472	Subvention DRAC (CLEA)	15 000 €
TOTAL					15 000 €

Ouverture de crédits dépenses

Sens	Section	Chap.	Art.	Objet	Montant
Dépenses	Fonct.	65	6574	Subvention Cipango (CLEA)	15 000 €
TOTAL					15 000 €

Informations

➤ Les entretiens professionnels se déroulent à partir du 1^{er} décembre. Le document s'organise en différents feuillets dont une partie réservée à la définition d'objectifs pour l'année à venir.

➤ Personnel communal :

♦ Pauline AUCANOT termine son contrat le 31 mars 2016, après 3 ans de service. Une embauche paraît légitime au regard de l'expérience interne acquise.

♦ Poste des paies : la reprise de la compétence paie par le centre de gestion représenterait une économie budgétaire au regard de la rémunération de l'agent chargée de cette mission. Pour 2016, il convient donc de redéfinir le poste de l'agent avec des missions complémentaires afin d'optimiser son temps de travail (tout en conservant la compétence des paies en mairie)

♦ Départ en retraite au 1^{er} janvier 2016 de Nicole ROY qui assurait principalement l'entretien des locaux et le gardiennage du camping municipal

♦ Camping municipal : il convient de s'interroger sur le fonctionnement du camping en 2016

♦ Halte-garderie : pour des raisons personnelles, l'éducatrice employée est susceptible de quitter son poste d'ici l'été 2016.

➤ Rosières : un jeune couple toulonnais est intéressé par l'acquisition d'une parcelle hors lotissement

➤ Les Bruyères : un artisan toulonnais est intéressé pour le détachement d'une parcelle sur la zone des Bruyères

➤ Remerciements du CFA d'Autun pour la subvention accordée

➤ Fleurissement : souhait de réduire les dépenses annuelles sur ce poste. Des économies sont à réaliser sur le chauffage du local au camping (serres). Il faudrait aussi réfléchir à un fleurissement plus économe en eau.

♦ Mairie : proposition d'un ornement bleu / blanc / rouge

♦ Pont du Diable : figurines d'un côté, suspensions de l'autre

♦ Route de Luzy : plantation programmée d'albysias et érables

♦ Route d'Uxeau : vivaces

Des jachères seront aussi semées à différents endroits du village.

➤ Décorations de Noël : en cours d'installation. Recherche de main d'œuvre

➤ Vitrines : des crèches pourraient être exposées

➤ Associations : des critères pour l'attribution de subventions seront définis

Aménagement route de Luzy : repérages pour les chicanes

Vœux du maire : programmés le 8 janvier avec de nouvelles idées : vœux des miss et des enfants des écoles et ouverture par le doyen des conseillers

➤ Gendarmerie : après le vote des colotis du lotissement Ouche des Filles, la gendarmerie pourra être achetée et rénovée pour faire des logements locatifs.

Tour de table

➤ Jean-Marc GUILHEM : ne pas augmenter notre masse salariale, optimiser avec notre personnel en place

➤ Frédéric GUÉNARD : gérance pour le camping ?

➤ Céline CLOUPEAU : fin de formation pour le site internet pour Céline et Valérie qui proposent d'intégrer des photos et des films

➤ Élise MARTINET : question sur les travaux BINTZ. Un devis est demandé pour la réparation du mur. La reconstruction d'un bâtiment est en attente. Que deviendra le terrain ?

Séance levée à 21 h 30

Le maire,
Bernard LABROSSE

La secrétaire de séance,
Nathalie CHAPUIS